

NAO 2026 : LA PREMIÈRE VICTOIRE DE LA GRÈVE !

**TOUT CE QUI PEUT ÊTRE PRIS DOIT L'ÊTRE,
MAIS LE COMPTE N'Y EST PAS : ON CONTINUE LE COMBAT !**



Une première avancée arrachée grâce au rapport de force !

La grève du **29 septembre** a payé ! Face à la mobilisation et au taux de **20 % de grévistes (1 agent sur 5)**, la Direction Générale et le Ministère ont dû céder sous la pression en avançant en urgence la NAO au 8 octobre.

Résultat : la signature de l'accord NAO débloque :



+ 1,5 % d'augmentation générale des salaires
au 1^{er} octobre 2026 pour les agents de droit privé.



Revalorisation du titre restaurant à 12,20 €
(avec maintien de la prise en charge à 60 % par la Direction).

Pour **FO**, signer cet accord ne relève en aucun cas d'un chèque en blanc ni d'un solde de tout compte ! Dans un contexte de décrochage inédit de notre pouvoir d'achat, tout ce qui peut être pris pour les agents doit l'être immédiatement ! C'est un encouragement direct à amplifier la mobilisation !

Les textes de nos tracts sont rédigés par les militants de la Cgt-FO. Une aide de l'IA a été utilisée pour la mise en forme et l'illustration de ce tract.



Une répartition injuste : un écart de 50 € brut par mois !

Si **FO** a signé pour garantir cette revalorisation, nous regrettons fermement que la Direction et certaines organisations syndicales aient rejeté notre proposition d'une répartition plus égalitaire.

En appliquant les 1,5 % uniformément sur la partie fixe et la valeur du point :

- Les bas salaires ne touchent qu'environ **20 € brut par mois** (niveau A).
- Les plus hautes classifications touchent jusqu'à **70 € brut par mois** (niveau I4).



Ce choix crée un écart mensuel brut de **50 €** entre le bas et le haut de la grille, lésant injustement les collègues les plus impactés par l'inflation.



L'ÉQUATION EST SIMPLE :

Si **1 agent sur 5** a suffi à faire plier le Ministère, imaginons ce que nous pouvons arracher si nous sommes **deux fois plus nombreux !**

NOS PROCHAINES REVENDICATIONS EN LIGNE DE MIRE :

- 1 Une Prime de Partage de la Valeur (PPV) pour TOUS :**
Les réserves financières de France Travail le permettent ! Nous exigeons le versement d'une PPV dont doivent également bénéficier nos collègues de droit public, injustement privés de l'augmentation générale !
- 2 Une augmentation nette de 250 € par mois** pour faire face au coût de la vie.
- 3 Le respect des agents publics** et la concrétisation rapide des décrets en discussion.

PRÉAVIS DE GRÈVE DÉPOSÉ JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE !

FO a déposé un préavis de grève couvrant toute la période jusqu'au 31 décembre. Le cadre est posé, les outils sont là : il nous appartient désormais de discuter avec chaque collègue sur le terrain pour convaincre et bâtir une grève massive !

Ne lâchons rien ! Ensemble, imposons la justice sociale et le respect de notre travail !